

PROTECTION DES INSTALLATIONS CONTRE LA Foudre DES ICPE

Anticiper et maîtriser le risque foudre

VOS ENJEUX

La foudre est un phénomène naturel, universel et inévitable. Les conséquences de ses effets directs (coup de foudre) et indirects (effets thermiques et magnétiques, chocs mécaniques) peuvent être dévastatrices (dégâts environnementaux, destruction des installations, perturbation du fonctionnement de l'exploitation, danger pour votre personnel...).

Pour prévenir ces risques humains, environnementaux et économiques, la réglementation des installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE) prévoit notamment la mise en place de vérifications périodiques des dispositifs de protection contre la foudre

- Comment s'assurer que vos installations sont en conformité avec la réglementation ?
- Comment vérifier l'état de conservation du système de protection ?

NOTRE OFFRE

- **Vérifications complètes** après installation et périodiquement
- **Vérifications visuelles** périodiques du maintien en l'état

POURQUOI CHOISIR BUREAU VERITAS AVEC L'UGAP ?

- Un nombre important de prestations disponibles : plus de 40 contrôles et diagnostics réglementaires accessibles
- Des prix attractifs pour optimiser le coût de vos vérifications réglementaires
- Un accès rapide et simple : pas de convention, un bon de commande annuel à valider sur ugap.fr
- Une qualification systématique de vos besoins par des conseillers Bureau Veritas



BUREAU VERITAS, UN PARTENAIRE DE CONFIANCE

Certification

Bureau Veritas a été déclaré compétent et certifié selon le référentiel F2C, approuvé par le ministère de l'Ecologie et du développement durable, pour les vérifications complètes et visuelles, prévues par les arrêtés (A.04/10/10 modifié).



Savoir-faire technique

Le Savoir-faire de Bureau Veritas couvre un très large éventail de domaines techniques. Vous bénéficiez ainsi des meilleurs spécialistes choisis pour leur connaissance et leur expérience des risques liés à la foudre.

Expertise réglementaire

Nos intervenants ont une parfaite connaissance du contexte réglementaire. Ils sont, de ce fait, particulièrement réactifs en cas d'évolution d'une réglementation qui impacterait vos installations de protection.

PRESTATIONS COMPLEMENTAIRES

- Vérifications réglementaires périodiques⁽¹⁾ (électricité, levage, pression...)

⁽¹⁾ Bureau Veritas Exploitation est accrédité par le Comité français d'accréditation (Accréditation Cofrac Inspection, N°3-1335, liste des implantations et portée disponibles sur www.cofrac.fr)